

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - B2024/013015 - 2022 B 01246 - 913 337 143 - K5

**K5**

Centre d'Affaires le Concorde Bal 113

24 Rue Lamartine

38320 EYBENS



**COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

**Teorem Grenoble**  
29 avenue Felix Viallet, 38000 Grenoble  
04 76 86 37 00  
[www.gallo.fr](http://www.gallo.fr)

Désignation de l'entreprise <b>SARL K5</b>		<b>24 Rue Lamartine</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		<b>38320 EYBENS</b>		Durée de l'exercice en nombre de mois *		
SIRET		9 1 3 3 3 7 1 4 3 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice précédent *		
				12		
				9		
				Exercice N clos le <b>31122023</b>		
				Exercice N-1 clos le <b>31122022</b>		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	3 176	030	695	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 100 072	042		
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>1 103 248</b>	048	<b>695</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	1 848	070	1 848
			072	12 789	074	12 789
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	6 394	086	6 394	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	<b>Total II</b>	096	<b>21 031</b>	098	<b>21 031</b>	
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>1 124 279</b>	112	<b>695</b>	
<b>PASSIF</b>		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 100 000	120	1 100 000	
	Ecart de réévaluation	124		124		
	Réserve légale	126	3 994	126	3 994	
	Réserves réglementées*	130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132		132		
	Report à nouveau	134		134		
	Résultat de l'exercice	136	7 505	136	43 994	
	Subventions d'investissement	137		137		
	Provisions réglementées	140		140		
	<b>Total I</b>	142	<b>1 111 499</b>	142	<b>1 143 994</b>	
Provisions pour risques et charges	154		154			
<b>Total II</b>	154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	360	166	360	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 )	172	308	172	17 539	
	Comptes courants d'associés	173	11 416	173	11 000	
	Autres dettes	175		175		
	Produits constatés d'avance	174		174		
<b>Total III</b>	176	<b>12 084</b>	176	<b>28 899</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180	<b>1 123 583</b>	180	<b>1 172 893</b>		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AIC

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL K5</b>		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Exercice N clos le <b>31122023</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122022</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214		
			intracommunautaires	217	218		
				32 000	61 540		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	32 000 61 540	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier ..... - immobilier : .....				242	2 704 2 655		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 155	244	1 155		
Rémunérations du personnel *				250	35 000 11 000		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252			
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce		255		254	635 60		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	39 495 13 715		
<b>I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	(7 495) 47 825		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	15 000 5 000		
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	8 831		
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	7 505 43 994	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	7 505 314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248	330	750	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44 quinquiés)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdécies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art 44 septidécies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdécies)	127			
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 6 745	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356		
		Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 6 745		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

AKC

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	3 176	472		474		476	3 176				
Immobilisations financières		480	1 100 072	482		484		486	1 100 072				
TOTAL		490	1 103 248	492		494		496	1 103 248				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	60	562	635	564	695						
TOTAL		570	60	572	635	574	695						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AIC

## 2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12	long terme 0%
<b>Totalisation</b>								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL K5

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683							
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715		2					
Constructions	720		725		3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5					
Matériel de transport	750		755		6					
Autres immobilisations corporelles	760		765		7					
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)							982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice			982 bis			
Déficits imputés							983			
Déficits reportables							984			
Déficits de l'exercice							860	6 745		
Total des déficits restant à reporter							870	6 745		
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325								
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327								
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326								
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	6 400		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	482		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

AIC

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL K5</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012023</b>		et clos le : <b>31122023</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	<b>TOTAL 1</b>	106	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	<b>TOTAL 2</b>	144	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	<b>TOTAL 3</b>	152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117		
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

AK

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31|12|2023

N° SIRET 91333714300014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL K5

ADRESSE ( voie ) 24 Rue Lamartine

CODE POSTAL 38320 VILLE EYBENS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 100 000

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) M Nom patronymique KONIECZNY Prénom(s) ALEXANDRE

Nom marital KONIECZNY % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 100 000

Naissance : Date 05081987 N° département 73 Commune ALBERTVILLE Pays FRANCE

Adresse : N°  Voie 60A CHEMIN DES VERGERS

Code postal 38320 Commune BRIE ET ANGONNES Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

AK

**7 FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1  0 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31|1|2|2|0|2|3|**

N° SIRET **9 1 3 3 3 7 1 4 3 0 0 0 1 4**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL K5**

ADRESSE ( voie ) **24 Rue Lamartine**

CODE POSTAL **38320** VILLE **EYBENS**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905** **1**

Forme juridique **SARL** Dénomination **1BUTTON**

N° SIREN (si société établie en France) **791778277** % de détention **33,33**

Adresse : N° **24** Voie **RUE LAMARTINE**

Code postal **38320** Commune **EYBENS** Pays **FRANCE**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

AK

**K5**  
S.A.R.L au capital de 1 100 000 €  
Siège social : Centre d'Affaires le Concorde Bal 113  
24 Rue Lamartine  
38 320 EYBENS  
913 337 143 RCS Grenoble

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 5 JUIN 2024**

Extrait du procès-verbal relatif à l'affectation du résultat  
De l'exercice clos le 31/12/2023

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 505,41 €** de la manière suivante :

- **En intégralité au poste « réserve légale », soit la somme de 7 505,41 €**

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	40 000,00 €	Néant	Néant
2021	Néant	Néant	Néant
2020	Néant	Néant	Néant

Fait à EYBENS,  
Le 5 juin 2024

CERTIFIE CONFORME  
A  
L'ORIGINAL

Monsieur Alexandre KONIECZNY,  
Gérant



ALC